



Prévoyance envers les Aînés des Laurentides est un organisme qui œuvre sur le territoire de la MRC des Laurentides et de la MRC des Pays d'en Haut. L'organisme a pour rôle de sensibiliser et d'informer les aînés face aux abus et à la maltraitance par l'entremise d'un réseau de personnes Sentinelles. Ces bénévoles développent des stratégies pour entrer en contact avec les aînés vulnérables afin de les informer des services disponibles dans la communauté, puis les accompagnent au besoin dans leur démarche.

Qualités et rôle des Sentinelles

Une Sentinelle est un adulte possédant une connaissance des aînés et désireuse de s'impliquer auprès des aînés vivant des situations de vulnérabilité;

Elle est disponible pour entrer en contact avec les aînés;

Elle démontre des aptitudes pour établir un climat de confiance avec les aînés pour convenir avec eux d'une démarche appropriée à leurs besoins et leurs attentes ainsi que les diriger et les accompagner vers les services et ressources appropriées, si nécessaire et si désiré;

Elle est respectueuse et discrète (doit signer un engagement de confidentialité);

Elle possède une bonne capacité d'écoute et d'empathie;

Elle a une bonne capacité de rendre compte et d'échanger avec ses collaborateurs dans le but d'orienter l'aîné vivant une situation de vulnérabilité vers les ressources les plus appropriées;

Elle ne cherche pas à régler les problèmes des aînés vivant des situations de vulnérabilité, mais plutôt à les écouter, les soutenir, les reconforter, les orienter et les accompagner vers les bonnes ressources;

Elle sait reconnaître ses propres limites et les limites de son rôle;

Elle respecte la mission de l'organisme et elle est un ambassadeur pour ce dernier;

Une Sentinelle doit démontrer les aptitudes et habiletés suivantes :

Souci de la confidentialité et de la discrétion;
Établir un climat de confiance avec les aînés ou victimes potentielles;
Écoute active auprès des aînés;
Comprendre les besoins et les attentes des aînés;
Respecter le rythme désiré des aînés dans leur démarche;
Favoriser la prise de décision par l'aîné;
Traiter les aînés avec compréhension et démontrer de l'empathie;
Respecter un engagement sporadique;
Démontrer des valeurs personnelles en accord avec les valeurs de l'organisme;
Ouverture à la collaboration avec tous les intervenants des autres organismes.
Elle doit répondre favorablement aux vérifications d'antécédents criminels et de bonne conduite.

Formation :

Une formation de base d'une durée de 2 jours permettra aux bénévoles d'être en mesure de définir les différents types d'abus, d'être sensibilisé aux craintes et appréhensions des aînés vulnérable, et de connaître les ressources disponibles à leur venir en aide sur leur territoire.

Une formation continue est aussi prévue, à raison d'une-demie journée à tous les 3 mois afin d'améliorer les connaissances des sentinelles et de pouvoir échanger sur les situations vécues lors des rencontres effectuées.

Disponibilité :

La disponibilité demandée est de 2 jours lors de la formation initiale, ½ journée aux 3 mois et de façon ponctuelle lors de demande d'accompagnement par un aîné du secteur où habite la Sentinelle. Une première session de formation est prévue au début du mois de septembre.

Si vous ou une de vos connaissances avez un intérêt à vous investir dans votre communauté auprès des aînés vulnérables, ou si vous désirez d'avantage d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec le chargé de projet, M. Gilbert Lafrenière au 819-324-1430 ou par courriel à :

prevoyance.aines.laurentides@gmail.com